

CHAMPIONNATS NATIONAUX LONGUES DISTANCES

Dimanche, le 22 avril 2018
Grevenmacher - Stade Op Flohr - C.A.E.G

Programme :

Minimes fém.	MF :	2.000 m
Cadettes	CF :	3.000 m
Juniors fém.	JF :	3.000 m
Espoirs fém.	EF :	10.000 m
Seniors fém.	SF :	10.000 m
Minimes masc.	MM :	3.000 m
Cadets	CM :	3.000 m
Juniors masc.	JM :	3.000 m
Espoirs masc.	EM :	10.000 m
Seniors masc.	SM :	10.000 m

Horaire :

10.30 h	2000 m MF
10.40 h	3000 m MM
10.55 h	3000 m CF + JF
11.10 h	3000 m CM + JM
11.30 h	10.000 m EF/SF + EM/SM

Inscriptions

Les inscriptions nominatives avec indication des meilleures performances réalisées entre le 01.01.2017 et le 16.04.2018 sont à adresser au plus tard le mardi 17.04.2018 à 24.00 heures

→ C.A.E.G.: e-mail : info@caeg.lu
→ F.L.A. : e-mail : inscription@outdoor2018 fla.lu

Les noms des juges sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions.

Chambre d'appel

Tous les athlètes inscrits aux Championnats doivent confirmer leur participation au plus tard 60 min. avant le début de la course respective.

Modalités d'organisation

Longues distances

Dans les courses de fond, les concurrents peuvent être répartis en deux finales (A et B) en principe, en fonction de leur meilleure performance de la saison et, à défaut, de la saison précédente. Le juge-arbitre de la réunion peut déroger audit principe en raison de considérations sportives dûment motivées. Seul le vainqueur de la finale A groupant les meilleurs athlètes a droit au titre de champion. Les 2^{ième} et 3^{ième} place du podium ainsi que le classement suivant sont sujets à cette même règle.

La répartition des finales sera rendue publique au plus tard 45 minutes avant le début prévu pour la course "A », l'heure de départ de la finale A étant celle inscrite au programme pour la course unique.

Réclamations

Article IAAF 146, voir page 41 du présent Guide sub « Lignes de conduite administratives et techniques » -> Publication des résultats - Réclamations.

Imprévus

Les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par le juge-arbitre de la réunion.